

Traduction certifiée conforme – Numéro 282/18

Je, soussignée Valérie PETRY-LYNCH, Expert-Traductrice près la Cour d'Appel de Poitiers, certifie que le document ci-joint en langue anglaise, traduit en français dit ce qui suit :

Gustavia Yacht Club
LOGO
St. Barts

Procès-verbal de l'Assemblée Générale des membres
Du Gustavia Yacht Club
qui s'est tenue au Hall de Conférence de la Fondation Stelios, Monaco
le 05 juin 2018 à 15h00

Les membres suivants du bureau étaient présents : Stelios, Ken Griggs, Daniela Boutsen, Milena Modigliani-Perini, Stephane Robert et par conférence téléphonique Gustavo Riccobon et Carine Joanou, ainsi qu'une quinzaine d'autres membres et certains invités.

Le rapport du Commodore

1. Le commodore souhaite la bienvenue à tous les participants à la réunion et déclare que le quorum est atteint. Il a ensuite présenté un récapitulatif des affaires du Club :

- A. Membres cotisants pour 2017 : 234
- B. Membres cotisants pour 2018 à compter d'aujourd'hui : 159 à 500 € pour l'année (remise spéciale)
- C. Fonds IRMA : nous avons collecté 190 000 € auprès de nos membres et les avons reversés à de bonnes causes sur l'île.
- D. Comptes audités par Moore Stephens pour l'année 2017 : recettes totales (y compris le fonds IRMA) 581k€, excédent pour l'année 52k€, solde de trésorerie à la fin de l'année 381k€.
- E. Budget pour 2018 : recettes 82k€, déficit 42k€, solde de trésorerie 30 avril 18 403k€
- F. Clubhouse : ouvert après IRMA en décembre 2017 et fermé pour la saison fin avril 2018. Réouverture (si le temps le permet) en novembre 2018.
- G. Nouvelles cartes de membre à collecter
- H. Merchandising et articles-cadeaux dans le pack de bienvenue pour les membres qui ont payé.
- I. Nous n'avons pas de personnel à temps plein depuis mai 2018. Décision à prendre de recruter pour la saison en novembre pour le Clubhouse.
- J. Philippe Ewart, comptable de la Fondation Stelios, tient les livres.
- K. POUR PLUS DE CLARTE : Le Comité Exécutif du club est composé de Président : Stelios, secrétaire général Gustavo Riccobon trésorier Ken Griggs,
- L. Conseil d'Administration de 10 membres dont les 3 du bureau ci-dessus - prochaine élection mars 2019
- M. Comité social de 30 moins toute démission finale - mise à jour du site Web après la fin juin 2018.

2. Les futurs locaux du Clubhouse après l'expiration du bail de Stelios à la fin juin 2019 : Ken, en tant que trésorier, a informé les membres sur les options qui sont : rester dans le clubhouse actuel et payer

VU NE VARIETUR
Traduction conforme à
l'original en langue
n° *anglaise*
282/18
de 24/06/18

3 Paraphes / signatures manuscrites
6 juin 2018

Gustavia Yacht Club®

www.gustaviayachtclub.org Une association à but non lucratif créée sous le régime de la loi 1901 française.

établie en 2016, Siret : 821 522 752 00012 Association N°:W9J1000126

Clubhouse : 20, rue Jeanne d'Arc, 97133, Gustavia, St Barts.(ouvert durant la saison)

Banquiers : BNP St Barts: IBAN : FR76 1308 8090 9807 0144 0006 628 BIC : BNPAMQMXXXX

CFM Monaco IBAN : MC58 1273 9000 7005 8612 0000 001 BIC : CFMOMCMXXXX

+377 9880 1010 email : info@GustaviaYachtClub.org

P1/2

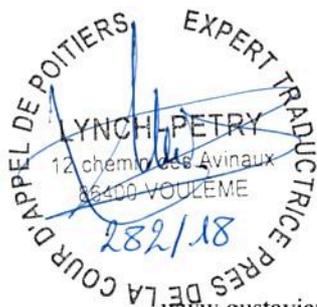
un loyer du marché à Stelios d'environ 3 000 € par mois, ou déménager dans un autre endroit qui peut ou non avoir une vue sur la mer et qui peut ou non être titulaire de la licence pour alcool. En plus des membres qui invitent le conseil d'administration à présenter des propositions pour l'AG de mars prochain, le conseil d'administration invite également tous les membres à faire des suggestions.

3. Cotisations pour 2019 : le consensus parmi les membres était d'augmenter la cotisation annuelle en 2019 à 1 000 € par an, en supposant qu'il n'y a pas d'ouragan affectant l'île cette saison.
4. Autres questions : M. Charles Hancock a posé des questions sur les arrangements réciproques et des explications ont été données sur les arrangements informels actuels avec le YCM et le RTYC et il y a également eu un consensus des membres pour un autre événement social à Monaco cet été.
5. Le Commodore a ensuite invité les membres présents à voter pour ou contre chacune des résolutions ci-dessous à main levée :

Résolutions

1. Résolution visant à recevoir et à approuver les comptes vérifiés. ADOPTÉE
2. Résolution pour donner décharge au Comité Exécutif et au Conseil d'Administration pour leur gestion du Club pour l'année se terminant le 31 décembre 2017. ADOPTÉE
3. Résolution visant à approuver la fermeture saisonnière du pavillon de Gustavia de mai à novembre de chaque année. ADOPTÉE
4. Résolution visant à recevoir et approuver le budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018, y compris la réduction des cotisations dues à IRMA. ADOPTÉE
5. Résolution de ratifier la décision du Comité Exécutif de réduire la cotisation 2018 de 1 000 € à 500 € et la cotisation d'adhésion de 2 000 € à 1 000 €. ADOPTÉE
6. Résolution pour l'introduction d'un tarif réduit de 50% pour la deuxième personne dans une adhésion "en couple". Ce sera sur la base de deux droits d'adhésion à part entière, y compris l'accès séparé aux événements du Clubhouse et du Club et le vote séparé à l'AG si deux personnes acceptent toutes deux d'être traitées comme un couple et de payer 150% du tarif en vigueur pour un membre (adhésion et cotisation annuelle). ADOPTÉE
7. L'ordre du jour étant épuisé, la réunion a pris fin à 16h00.
8. Signé -----*signature manuscrite*-----Stelios /Commodore date 6/6/18 6 juin 18
-----*signature manuscrite*-----Gustavo Riccobon Trésorier
-----*signature manuscrite*-----Ken Griggs/Trésorier

Ces procès-verbaux seront signés en anglais et publiés sur le site web, puis traduits officiellement en français et enregistrés auprès de la Préfecture de Gustavia.



Gustavia Yacht Club ®

www.gustaviayachtclub.org Une association à but non lucratif créée sous le régime de la loi 1901 française.

établie en 2016, Siret : 821 522 752 00012 Association N°:W9J1000126

Clubhouse : 20, rue Jeanne d'Arc, 97133, Gustavia, St Barts.(ouvert durant la saison)

Banquiers : BNP St Barts: IBAN : FR76 1308 8090 9807 0144 0006 628 BIC : BNPAMQXXXX

CFM Monaco IBAN : MC58 1273 9000 7005 8612 0000 001 BIC : CFMOMCMXXXX

+377 9880 1010 email : info@GustaviaYachtClub.org